

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M^{lle}

OVIN Daniel

Je suis inquiet des conséquences sur la circulation des poids lourds Route de Warluis et RN1. En particulier, il y a un fort risque que des camions venant de Beauvais tournent à gauche directement pour rejoindre la Route de Warluis, plutôt que de continuer jusqu'au rond-point du Gros Poivre pour faire demi-tour. Comment éviter cela ?

Autre gros inconvénient : la proximité du site par rapport au village, pourrait créer des nuisances ponctuelles (bruits, poussières, etc).

Mme Van Der Hauwaert Dominique

Je vous signale la présence d'un groupe important de cygnes et la présence de petits rapaces qui viennent en hiver se nourrir sur le site

En plus de la circulation de camions qui iront jusqu'à Abbecourt, il y aura les camions qui se rendront à la carrière en provenance de la N31 et qui arriveront dans Warluis après être passés par Rochy-Condé

Un schéma d'aménagement et de gestion des eaux n'est pas prévu. L'exploitant de la carrière prévoit 1 ou 2 bassins de rétention, il n'y a aucune obligation juridique dans le terme "prévoir", 1 ou 2 et combien de m³ d'eau pourront être contenus dans ce 1 ou 2 bassin(s).

Remplacer du sable par des gravats ceci implique une énorme différence pour l'absorption des eaux de pluie dans le sol. De plus l'aménagement de la Zone Malherin et donc la disparition des champs va encore aggraver le problème.

A Warluis nous savons par expérience que les contrôles prévus pour surveiller le dépôt uniquement de gravats, ne seront pas assez nombreux et donc seront inefficaces pour garantir une non-pollution. Le non respect de ses obligations par l'entre prise Decamp-Dubos nous l'a prouvé.

En résumé Warluis est déjà en zone inondable et l'exploitation de la carrière augmentera les risques. La circulation de camions augmentera, cela occasionnera des désagréments. Il me semble que Warluis ne profite en rien de cette exploitation, la commune n'a rien à y gagner sauf des inconvénients.

D. Hauwaert